



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 21 avril 2021 portant renouvellement des fonctions du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire – M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1er du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN.

DECIDE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à **M. Jean-Christophe GARIEL**, Directeur général adjoint, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), **pendant les périodes du 10 au 20 juillet 2023 inclus et du 7 au 18 août 2023 :**

- les avis de l'IRSN à destination des pouvoirs publics,
- tous actes, contrats ou marchés entrant dans le champ des compétences du Directeur général tels que définis à l'article R592-51 du code de l'environnement,
- toute pièce relative à la liquidation et à l'émission des ordres de recouvrer ainsi qu'à la liquidation et l'ordonnancement des dépenses.

Article 2 : Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

Article 3 : La présente délégation prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 30 juin 2023

Jean-Christophe NIEL
Directeur général de l'IRSN